

## **Rapport du Comité d'appui technique sur les travaux de sa vingt-cinquième réunion Nairobi, 10 et 11 septembre 2019**

Le Comité d'appui technique (« le Comité ») de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo et la région (« l'Accord-cadre ») a tenu sa vingt-cinquième réunion les 9 et 10 septembre 2019 à Nairobi (Kenya). La réunion a été coprésidée par M. Huang Xia, Envoyé spécial du Secrétaire général de l'ONU pour la région des Grands Lacs, et M. Basile Ikouébé, Représentant spécial de l'Union africaine pour la région des Grands Lacs. Outre les représentants des pays signataires de l'Accord-cadre, M. Zachary Muburi-Muita, Secrétaire exécutif de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (CIRGL), et un représentant de la MONUSCO étaient également présents à la réunion. Le Burundi, la République centrafricaine, la République du Congo et le Soudan du Sud n'ont pas pu y assister.

Les participants ont fait le point et se sont mis d'accord sur les points suivants :

### **Évolution de la situation politique et des conditions de sécurité dans la région**

1. Ont fait le bilan de la situation politique et des conditions de sécurité dans la région et souligné les progrès réalisés depuis la dernière réunion qu'ils ont tenue à Nairobi (Kenya) les 16 et 17 juillet 2019, notamment en RDC, en République centrafricaine et au Soudan ; ont accueilli avec satisfaction le fait que l'Ouganda et le Rwanda aient signé un Mémorandum d'accord le 21 août 2019 à Luanda (Angola) sous les auspices de l'Angola et de la RDC et ont encouragé la poursuite du dialogue entre les pays de la région afin de renforcer encore la confiance et la coopération ; ont salué et encouragé les préparatifs actuellement effectués en vue de la deuxième réunion des chefs des services de renseignement et de sécurité du Burundi, de l'Ouganda, de la RDC, du Rwanda et de la Tanzanie, qui doit se tenir en Tanzanie du 6 au 8 octobre 2019 ; ont pris note du rapport de la MONUSCO sur la visite que le Secrétaire général de l'ONU a effectuée en RDC du 31 août au 2 septembre 2019 et se sont félicités de l'appui apporté par l'ONU au Gouvernement de la RDC dans le cadre de son action en faveur de la paix et de la stabilité dans le pays.

### **Préparatifs de la dixième Réunion de haut niveau du Mécanisme régional de suivi**

2. Ont pris note des informations reçues concernant le report de la dixième Réunion de haut niveau du Mécanisme régional de suivi ; ont préconisé que des consultations soient menées afin de s'assurer que la date de la Réunion de haut niveau soit arrêtée et annoncée dès que possible ; sont convenus de convoquer la vingt-sixième réunion du Comité avant la Réunion de haut niveau du Mécanisme régional de suivi de sorte que tous les arrangements nécessaires à la réussite de ce sommet soient préparés et adoptés.

## **Exposé présenté par les forums des femmes, des jeunes et de la société civile des Grands Lacs**

3. Ont pris note de l'exposé présenté par les représentants de la société civile sur les conclusions et les recommandations issues de la réunion consultative des organisations régionales de femmes et de la société civile qui s'est tenue à Nairobi (Kenya) les 7 et 8 septembre pour promouvoir le rôle des femmes, des jeunes et de la société civile dans la mise en œuvre du Pacte de la CIRGL et de l'Accord-cadre. La réunion visait également à renforcer la représentation et la participation des femmes et des jeunes dans les organes et processus de décision et à assurer la protection des femmes ainsi que la prévention des violences commises à leur encontre dans la région des Grands Lacs. Les participants à la réunion du Comité sont convenus que les recommandations issues des consultations de la société civile devaient être présentées aux Ministres des affaires étrangères et aux chefs d'État à l'occasion de la prochaine Réunion de haut niveau du Mécanisme régional de suivi.

## **Deuxième rapport d'étape sur la mise en œuvre de l'Accord-cadre**

4. Ont remercié la consultante, Mme Stephanie Wolters, d'avoir établi et présenté le projet de deuxième rapport d'étape ; ont examiné la méthodologie utilisée et la structure du rapport et formulé des recommandations et des conseils ; ont souligné que le rapport devait proposer une évaluation réaliste des progrès accomplis dans la mise en œuvre de l'Accord-cadre sachant que le Comité et les Ministres des affaires étrangères en étaient pleinement responsables avant qu'il ne soit présenté au Mécanisme régional de suivi ; ont affirmé à cet égard qu'il importait de veiller à ce que le rapport tienne compte du point de vue de tous les pays signataires ; sont convenus que les États membres devaient, dans les meilleurs délais, soumettre au secrétariat des contributions écrites et des observations sur le rapport, de sorte que ce dernier puisse être compilé et validé avant et pendant la prochaine réunion du Comité.

## **Prochaine réunion du Comité et remerciements**

5. Sont convenus que la prochaine réunion pourrait avoir lieu en novembre à Nairobi (Kenya) à une date qui sera communiquée après confirmation de la date de la dixième Réunion de haut niveau du Mécanisme régional de suivi.

6. Ont remercié l'Envoyé spécial de l'ONU et le Représentant spécial de l'Union africaine d'avoir convoqué la vingt-cinquième réunion du Comité.